



HAL
open science

De la phrase au discours : quelles relations

Michel Charolles

► **To cite this version:**

Michel Charolles. De la phrase au discours : quelles relations. A.Rousseau ed. La sémantique des relations, Université de Lille III, p. 237-260., pp.237-260, 2001. hal-01404546

HAL Id: hal-01404546

<https://hal.science/hal-01404546>

Submitted on 28 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In A.Rousseau ed., *La sémantique des relations*, Université de Lille III, coll. *Travaux et recherches*, 2001, 237-260.

DE LA PHRASE AU DISCOURS : QUELLES RELATIONS?

M.Charolles

Université de Paris III

UMR-CNRS LATTICE "Langues, Textes, Traitements Informatiques et Cognition"

Parmi les niveaux ascendants de structuration du langage et les différentes unités qui leur sont attachées, on sait qu'E.Benveniste (1974) distingue celles dont l'organisation est gouvernée par le système sémiotique, le code sous-jacent à chaque langue, et celles relevant d'autres principes organisateurs, sémantiques et énonciatifs en l'occurrence. Le passage de l'univers sémiotique à l'univers sémantique intervient, explique E.Benveniste, au niveau de la phrase. La phrase, en tant qu'elle intègre des morphèmes en suivant les règles de la syntaxe, appartient à l'ordre sémiotique ; par contre, dit-il, en tant qu'elle est produite dans un certain contexte par un locuteur poursuivant certaines intentions communicatives et entretenant certains rapports avec un auditoire, relève de l'univers sémantique. Pour E.Benveniste, la phrase ne ressortit plus à une analyse grammaticale dès qu'on l'envisage comme énoncé et ce raisonnement vaut *a fortiori* pour le discours. Les phrases entrant dans la composition des discours ne peuvent entretenir que des relations sémantiques¹ car, note E.Benveniste dans un passage très souvent cité de son étude sur "*Les niveaux de l'analyse linguistique*" (1964 in 1974, chap. X), il n'existe pas de cadre comparable à une syntaxe dans lequel elles devraient s'insérer : "*il n'y a pas, de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir*" (p. 128). La phrase "*ne peut entrer à titre de partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition dans un rapport de consécution*" (i.e. de successivité), de sorte qu'"*un groupe de propositions*", autrement dit un discours, "*ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition*" (p.129).

Les analyses d'E.Benveniste ont donné naissance à un type d'analyse du discours dans lequel les phénomènes d'énonciation occupent une place centrale. Dans la suite de cet article, je ne parlerai pratiquement pas de ce courant qui a suscité, en France, de nombreux développements et diverses présentations de synthèse (cf. notamment D.Maingueneau 1976, 1982). Je m'attarderai par contre assez longuement sur l'ouvrage de M.A.K.Halliday & R.Hasan *Cohesion in English* (1976) dans la mesure où il porte directement, tout comme les études sur la cohérence qui se sont développées parallèlement ou dans son sillage², sur les relations de toutes natures qui peuvent apparaître entre les unités participant à la composition des discours.

¹ - Pour un point de vue similaire, cf. L.Tesnière (1959), et, pour un développement, F.Corblin (1987).

² - Les problèmes de cohérence ont donné lieu, durant les années 1965 à 1975, à un grand nombre d'études dans le cadre des "grammaires de texte" (pour une présentation et une discussion cf. M.Charolles 1988, M.Charolles & B.Combettes 1999). Ils refont aujourd'hui surface dans des travaux d'inspiration néofonctionnaliste (cf. A.M.Gernsbacher & T.Givon eds. 1995, G.Rickheit & C.Habel eds., 1995) dont je parlerai dans la seconde partie.

1. RELATIONS DE COHESION, DE COHERENCE ET DE PERTINENCE

1.1. Les marques de cohésion textuelle

L'ouvrage de M.A.K.Halliday et R.Hasan *Cohesion in English* (1976) traite essentiellement des expressions relationnelles à même d'assurer au discours une certaine continuité. Les auteurs relèvent d'emblée que le discours ("*text*") n'est pas une unité grammaticale mais une unité d'"usage du langage". Le texte, expliquent-ils, n'est pas "*quelque chose qui ressemble à une phrase, en plus gros, c'est quelque chose qui diffère d'une phrase par sa nature*" (p.1). Pour M.A.K.Halliday & R.Hasan, ainsi que pour E.Benveniste, le texte ne doit donc pas être conçu comme une unité grammaticale, mais comme "*une unité d'une autre espèce : une unité sémantique*" (p.296). A l'intérieur des textes, les phrases entretiennent des liens de cohésion sans toutefois, insistent M.A.K.Halliday & R.Hasan, "*que cela implique qu'il y ait une quelconque unité structurale au-dessus de la phrase*" (p.10). Ces liens, à défaut de conférer aux discours une certaine structure, contribuent à ce que les auteurs appellent leur "*texture*" et les relations entre phrases qui participent à la mise en place de cette texture sont marquées par des expressions ou des constructions qui ont pour fonction de les exprimer.

Partant de ce cadre général, M.A.K.Halliday et R.Hasan se proposent de répertorier et surtout de classer les expressions "*lexico-grammaticales*" qu'offre la langue anglaise pour exprimer des liens de cohésion sémantique entre les différents "*items*" participant à la composition du discours. La classification des relations de cohésion présentée par M.A.K.Halliday & R.Hasan comprend cinq grandes familles : à savoir des *relations de référence*, de *substitution*, de *ellipse*, de *conjonction* et de *cohésion lexicale*. La plupart des textes que l'on rencontre ne se présentant pas sous la forme d'une succession de phrases sans liens entre elles, se prêtent à un repérage plus ou moins aisé et exhaustif de ces relations. A la suite de la parution de l'ouvrage de M.A.K.Halliday & R.Hasan, certains auteurs se sont attachés à exploiter leurs analyses dans une perspective typologique dans le but de classer les textes suivant le type de relations qu'ils sollicitent majoritairement. M.A.K.Halliday & R.Hasan évoquent cette possibilité³ mais leur souci majeur est ailleurs, il est avant tout de montrer en quoi les marques de cohésion sont à même d'instituer des liens de solidarité entre les phrases successives d'un texte et de participer à sa constitution comme "*un édifice sémantique*" (p.26). La cohésion, soulignent-ils, n'est cependant pas une propriété exclusive des textes : "*toutes les unités grammaticales - les phrases, les syntagmes, les groupes de mots et les mots - sont cohésives de manière interne simplement parce qu'elles sont structurées*" (p.7). Au-delà de la phrase, la cohésion est externe, elle est exprimée lexicalement, toutefois, précisent M.A.K.Halliday & R.Hasan, "*la distinction entre ce qui relève de la grammaire et du lexique est en fait une affaire de degré*" (p. 6). Les expressions cohésives signalent une forme de dépendance sémantique (de type "*présuppositionnel*"), le constituant dépendant et celui dont il dépend peuvent être reliés structurellement ou non, mais cela, notent les auteurs, "*ne fait aucune différence au niveau de la relation*" (p.8), "*les relations sont les mêmes que leurs éléments appartiennent à la même phrase ou non*" (p.9).

³ - M.A.K.Halliday & R.Hasan notent à ce propos qu'"il se pourrait que l'analyse d'un genre fasse apparaître une tendance générale en faveur de l'utilisation de certains traits ou modes plutôt que tels autres : par exemple, dans certains types de narrations, où la continuité repose sur les actions ou la psychologie d'un personnage, il serait intéressant de savoir si cela se traduit par une prédominance de la référence comme lien de cohésion" (p. 332).

1.2. De la cohésion à la cohérence : des relations sémantiques aux relations inférentielles

Pour M.A.K.Halliday & R.Hasan, la capacité de différencier les "textes" des "non-textes" fait partie de la compétence des sujets parlants : "si un sujet parlant l'anglais entend ou lit un passage qui dépasse une phrase, il peut normalement décider s'il forme un tout unifié ou s'il est juste une collection de phrases non reliées" (p.1). La notion de texture est destinée à capter ce qui constitue les discours comme textes et ce qui fait qu'"un passage est cohérent de deux façons : cohérent en regard du contexte situationnel, et donc consistant dans le registre ("register") et cohérent par rapport à lui-même et donc cohésif" (p.23)⁴.

Comme l'occurrence de marques de cohésion ne garantit pas qu'une séquence de discours sera ressentie comme un véritable texte (ce qu'admettent tout à fait M.A.K.Halliday & R.Hasan), les auteurs se réclamant de leurs analyses et d'autres chercheurs se réclamant de courants différents (comme les "text-grammars") se sont efforcés de définir des critères d'acceptabilité textuelle plus larges. Cela les a conduits à s'interroger sur la cohérence et à chercher à préciser le statut de cette notion difficile à cerner mais apparemment bien ancrée dans l'expérience et l'intuition des sujets parlants.

Beaucoup de discussions ont eu lieu à ce propos, mais un consensus s'est plus ou moins dégagé, à la fin des années 1970, pour reconnaître que la cohérence n'était pas tant dans les textes que dans l'esprit des sujets participant à la communication (cf., pour un point de vue actuel similaire, T.Givon 1995). Partant de ce constat, on a très vite admis, notamment à la suite de la publication par H.P. Grice (1975/1979) de "*Logique et conversation*" et de sa maxime de pertinence, que la cohérence devait être considérée comme une sorte de principe général d'interprétation du discours : dès qu'un ou plusieurs sujets produisent à la suite une série d'énoncés, ceux à qui ils s'adressent sont enclins à penser que ces énoncés entretiennent certains rapports et que leur énonciation répond à un projet communicationnel suivi (cf. M.Charolles, 1978, 1983 et 1989a, 1989b, 1995).

Autant nous sommes en effet prêts à admettre, dans les échanges en situation, que les locuteurs puissent poursuivre des intérêts disjoints se traduisant par des discours sans suite comme :

1- A- *La voiture fait un drôle de bruit.*

B- *J'ai oublié mon portefeuille*

(Entendu dans une voiture)

autant, à l'écrit, nous avons du mal à considérer que les propos rapportés dans un texte puissent être découpus⁵. Par exemple, la lecture du petit récit fabriqué suivant :

⁴ - L'idée de cohérence ayant un sens plus large que celle de cohésion met en jeu, chez M.A.K.Halliday & R.Hasan, la totalité du "registre", autrement dit, dans leur terminologie, "*l'ensemble des configurations sémantiques qui est typiquement associé à une certaine classe de contextes situationnels et définit la substance du texte - ce qu'il signifie dans le sens le plus large, incluant tous les composants de sa signification sociale, expressive, communicationnelle, et ainsi de suite aussi bien que représentationnelle*" (p.26). Plus précisément, le registre regroupe les "*traits linguistiques qui sont typiquement associés à une configuration de traits situationnels*" relevant du "*field*" (du thème du discours, de la visée intentionnelle des interlocuteurs), du "*mode*" (de la fonction du texte, du genre, du canal, ...) et enfin du "*tenor*" (relations sociales permanentes ou occasionnelles entre les participants).

⁵ - Il s'agit là d'une des différences probablement essentielles entre la communication écrite et parlée. Elle permet d'expliquer pourquoi, dans la situation où cet "échange" s'est déroulé, A n'a pas été conduit à penser que B voulait indirectement lui signaler que son oubli risquait d'avoir des conséquences fâcheuses pour le cas où la voiture tomberait en panne (lorsqu'il s'agirait de payer la réparation). Cette interprétation maximale cohérente aurait été parfaitement possible, mais, dans les faits, le propos de B n'a pas été compris par A comme

2- *"Le studio de Marc donnait sur une place très fréquentée. Le bruit était épouvantable. Paul passa la soirée sur un banc au bord de l'océan. Le vent soufflait. Il allait pleuvoir."*

conduit à restituer toute sorte de relations entre les phrases au fur et à mesure qu'elles apparaissent. Pour satisfaire à l'exigence de cohérence, les lecteurs confrontés à ce texte développent un grand nombre d'inférences de liaison (H.Clark 1977). Ainsi, la totalité des sujets dont j'ai recueilli les témoignages (plus de 200 étudiants de linguistique) à la suite d'une épreuve informelle, extrapolent que le bruit est épouvantable dans l'appartement de Marc et pas seulement sur la place et que cette propriété s'explique par le fait que la place en question est très fréquentée. Un bon nombre de sujets pensent également que c'est parce que le studio de Marc est bruyant que Paul passe la soirée sur un banc au bord de l'océan, ce qui les conduit plus ou moins systématiquement à inférer que Paul occupe le studio de Marc parce que ce dernier le lui a prêté ou parce qu'ils le partagent. La quasi-totalité des sujets interrogés comprend également que le vent souffle au bord de l'océan où se trouve Paul et qu'il va pleuvoir dans cet endroit qui est proche du studio où il réside. Certains sujets vont même jusqu'à expliquer que Paul va devoir rester dans le studio de Marc le lendemain parce qu'il va faire mauvais et que cela ne lui plaît guère en raison du bruit qu'il va être contraint de supporter.

Les indications qui précèdent demanderaient à être confirmées mais elles suffisent à montrer l'évidence, à savoir que le principe de cohérence est un des ressorts essentiels de la compréhension textuelle et que la part de l'interprète dans la construction des relations de cohérence est considérable. On voit bien aussi que les exigences des sujets en la matière et leur propension à développer des inférences de liaison peut être plus ou moins grande et aller, du simple constat que dans 3 :

(i) il est question de l'appartement d'un certain Marc qui se trouve être bruyant du fait de sa proximité avec un lieu très fréquenté et ensuite d'un autre individu Paul qui passe la soirée au bord de la mer alors que le mauvais temps arrive
à des interprétations beaucoup plus exigeantes dans lesquelles les sujets essaient de relier toutes les informations présentées dans le texte :

(ii) Max a prêté son appartement à Paul. Cet appartement est très bruyant du fait de sa situation. Etant donné ce bruit, Paul, qui occupe cet appartement décide de passer la soirée au calme au bord de l'océan. Il constate que le vent souffle et qu'il va amener la pluie pour le lendemain. Il est donc inquiet à l'idée qu'il va devoir rester dans l'appartement de Marc le lendemain.

Sans compter ceux, relativement nombreux, qui, emportés par leur souci de cohérence, ne voient même pas qu'il est question dans le texte de deux personnes différentes.

Le texte suivant de R.Char ("*Feuillets d'Hypnos*" 137) :

3- *"Les chèvres sont à la droite du troupeau. (Il est bien que la ruse côtoie l'innocence quand le berger est bon, le chien est sûr)."*

quoique très différent de 2 se prête à des supputations comparables. Les deux premières propositions de 3 n'entretiennent pas un rapport sémantique immédiatement accessible, il suffit cependant qu'elles apparaissent à la suite pour que, là encore, nous nous sentions dans

enchaînant sur ce qu'il venait de dire et cela pour des raisons externes (il était manifeste que B était préoccupé par l'oubli de son portefeuille et non par ce que venait de lui dire A) mais sans doute aussi internes (le propos de B a paru à A trop éloigné de ce qu'il venait de dire). La cohérence joue donc un rôle au niveau de la définition même de ce que l'on appelle couramment un discours : 2, communiqué comme on vient de le préciser, ne constitue ni un échange, ni un dialogue, les sujets discourant chacun de leur côté on répugne à considérer qu'ils discutent (tout court).

l'obligation de rechercher ce qui peut les rapprocher. D'où l'homologation symbolique que nous établissons (sans doute très rapidement) entre d'un côté les chèvres et la ruse et, de l'autre, le troupeau et l'innocence. Cette assimilation métaphorique⁶ est facilitée par la représentation que nous pouvons nous faire des chèvres (êtres espiègles) et des troupeaux dont l'image stéréotypique évoque une paisible assemblée d'animaux comme les moutons (êtres innocents par excellence). Ce rapprochement est confirmé dans la suite du texte par

- le fait que la proposition *il est bien que la ruse côtoie l'innocence* figure dans une séquence entre parenthèses signalant une sorte de rajout digressif qui ne peut guère avoir qu'une valeur commentative,
- le fait que l'appréciation positive portée sur la proximité de la ruse et de l'innocence soit conditionnée à la seule situation où le berger se trouve être bon, ce qui oblige à faire le lien avec le troupeau et les chèvres.

La dernière proposition ("*le chien est sûr*") se rattache sans difficulté à la série isotopique (lexicalement cohésive, diraient M.A.K.Halliday & R.Hasan) "chèvres-troupeau-berger" ce qui confirme, là encore, l'accrochage à la situation factuelle initiale servant d'appui au développement métaphorique. L'intégration de cette proposition est cependant plus délicate car l'assertion étant détachée après une virgule ne peut être comprise comme exprimant une conséquence du fait dénoté par la proposition immédiatement précédente. Mais l'exigence de cohérence fait, là encore, que nous avons tendance à l'interpréter comme une sorte de justification du jugement qui précède, justification destinée à réfuter polyphoniquement une objection stipulant qu'il peut être dangereux que la ruse côtoie l'innocence : "*de toute façon/ quoi qu'il en soit le chien est sûr*".

Etant donné l'importance des connaissances d'arrière-plan dans le développement ou le non-développement des inférences de liaison, étant donné aussi la variabilité des exigences des sujets en matière de cohérence, il est assez normal que les linguistes qui n'ont a priori aucune compétence particulière pour décrire ces phénomènes aient eu tendance à conclure qu'ils ne relevaient pas de leur champ d'étude. Certains auteurs, comme T.A. van Dijk (1972, 1977, 1985, entre autres) et ceux qui ont travaillé dans le cadre des grammaires de texte⁷, ont essayé de formuler des règles de cohérence textuelle, mais ils se sont très vite rendu compte que cela n'était pas possible en restant dans le cadre de leur seule discipline. D'où la collaboration par exemple de T.A.van Dijk avec W.Kintsch et leur élaboration conjointe d'un modèle de compréhension qui a connu différentes versions (W.Kintsch & T.A.van Dijk 1978, T.A.van Dijk & W.Kintsch 1983). Ce modèle, bien connu des psychologues, intègre des hypothèses notamment sur l'organisation de la mémoire, le stockage des connaissances dans différents "buffers" et sur le décours temporel des opérations intervenant dans la compréhension en temps réel.

Devant ces modèles, nombre de linguistes ont cependant eu le sentiment, qu'avant de franchir le pas, il leur restait encore de nombreux phénomènes linguistiques à étudier dans le discours. D'où un retour à l'étude des marques de cohésion, mais un retour revisité notamment à la lumière de la pragmatique inférentielle et instructionnelle dans l'esprit des analyses de H.P.Grice et J.Searle (1979/1982) sur les actes de langage indirects. On a donc repris l'analyse de ces marques, singulièrement des connecteurs et des anaphores, en intégrant un grand nombre de travaux (d'horizons divers) consacrés à ces marques et en soulignant qu'elles ne faisaient jamais que coder des indications relationnelles destinées à guider plus ou moins

⁶ - Pour une étude de ces formes de "mixture conceptuelle" ou de "projection narrative" cf. G.Fauconnier & E.Sweetser eds. 1996, et M.Turner 1996.

⁷ - Mais aussi beaucoup d'autres, comme par exemple T.Reinhart (1980), n'ayant aucune relation avec ce courant.

coopérativement les auditeurs ou les lecteurs dans la construction d'une représentation sémantique et pragmatique cohérente (cf. M.Charolles 1985).

1.3. De la cohérence à la pertinence du discours

Le virage pragmatique et procéduraliste des analyses de discours, virage déjà très sensible dans l'ouvrage de R. de Beaugrande & W.Dressler (1981), s'est encore accentué avec la parution du livre de D.Sperber & D.Wilson sur la pertinence (1986/1989). Cet ouvrage s'inscrit directement dans le prolongement de la théorie de la modularité de l'esprit de J.Fodor (1983/1986) qui prévoit que le traitement des données linguistiques est pris en charge par deux grands systèmes cognitifs : les systèmes périphériques de caractère modulaire et le système central qui ne l'est pas. Rappelons que les modules, dans la terminologie de J.Fodor, sont des dispositifs de traitement spécialisés dans l'interprétation (computation et représentation) d'informations symboliques tout à fait spécifiques assurant une partie bien déterminée du travail de décodage (par exemple l'accès lexical) impliqué dans la compréhension. Les modules, explique J.Fodor, interviennent de manière séquentielle et ils sont autonomes : une fois activés, ils accomplissent la tâche qu'ils sont destinés à effectuer sans interagir avec les autres modules, les seules connexions inter-modulaires étant du type entrée-sortie. Le pouvoir des modules est par ailleurs conçu comme s'exerçant jusqu'à un certain niveau correspondant, pour le traitement du langage, aux opérations supposées automatisées (i.e. échappant au contrôle attentionnel des sujets).

Dans la théorie de la pertinence, le seuil à partir duquel les traitements ne sont plus considérés comme pris en charge par des modules est fixé à l'élaboration de la forme logique, au-delà, les traitements sont assurés par le système central qui complète la forme logique et l'enrichit par développement d'inférences contextuelles non démonstratives (non triviales). Cette activité, du type résolution de problèmes, sollicite l'ensemble des capacités des sujets (d'où le fait que l'on parle de système central), notamment les connaissances qu'ils peuvent avoir à propos du contenu propositionnel des énoncés, de la situation d'énonciation et des intentions communicatives des participants. C'est à ce niveau que sont notamment développées les inférences de liaison et que la phrase, convertie en énoncé, se voit affectée une valeur illocutionnaire. D.Sperber & D.Wilson s'attachent à montrer - et c'est là leur apport à la théorie de l'esprit développée par J.Fodor - que les opérations relevant de ce niveau sont toutes redevables d'un même principe explicatif, à savoir le principe de pertinence optimale. Ce principe prévoit, schématiquement, que la sélection des hypothèses interprétatives se fait en fonction à la fois du coût cognitif que représente leur élaboration et des gains informationnels que l'interprétant peut en retirer.

Le seul point que nous relèverons dans la théorie de la pertinence concerne directement notre propos. Lorsqu'on examine comment s'effectue le partage entre les traitements modulaires et centraux on ne peut être que frappé par le fait que l'on retrouve, à quelques nuances près, les niveaux de structuration du langage de la tradition structuraliste, avec un seuil qui se situe, ainsi que chez E.Benveniste, à la phrase. Comme l'expliquent J.Moeschler & A.Reboul (1994) "*on a un système à deux étages : (i) le module linguistique qui couvre les domaines de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique et qui livre la forme logique de l'énoncé ; (ii) le système central, qui se charge de l'interprétation pragmatique de l'énoncé et livre son interprétation complète et partant sa forme propositionnelle*" (p. 120⁸). La phrase, notent par ailleurs A.Reboul et J.Moeschler (1996,

⁸ - La seule différence avec E.Benveniste tient à la place de la sémantique. Dans la théorie de la pertinence, une partie du traitement sémantique est conçue comme relevant du système modulaire, à savoir l'élaboration de la

1998), une fois considérée comme énoncé et donc rapportée à un contexte, n'entre pas à titre de partie composante dans une unité structurale de rang supérieur : le discours n'est donc jamais, ainsi que l'expliquait E.Benveniste, qu'une suite d'énoncés. Cette suite, précisent toutefois A.Reboul & J.Moeschler (1996, p. 90), est "*non arbitraire*" dans la mesure où l'enrichissement progressif du contexte se fait en conformité avec le principe de pertinence optimale. Point besoin donc, concluent les auteurs, de recourir à l'idée confuse de cohérence, ni de ménager une place à l'analyse **de** discours : le principe de pertinence suffit sans reste à rendre compte de l'interprétation **des** discours qui, ne répondant à aucune loi de compositionnalité spécifique, ne constituent pas une unité scientifiquement légitime.

Le problème, avec les thèses que défendent A.Reboul & J.Moeschler, ne réside pas tant dans les critiques qu'ils nourrissent à l'encontre de la notion de cohérence ni de tous ceux (bien plus nombreux qu'ils ne le signalent) qui en ont fait usage et qui continuent à le faire. Cette notion n'est pas facile à cerner et tous les efforts qui ont pu être faits et qui pourraient l'être pour préciser son contenu et lui donner une assise théorique plus solide sont bienvenus. De ce point de vue, il est tout à fait clair que l'ouvrage de D.Sperber & D.Wilson constitue un apport⁹ mais qui est fort loin d'épuiser le sujet - s'il est jamais épuisable¹⁰. Le fait qu'A.Reboul & J.Moeschler s'en prennent à l'analyse de discours n'est pas non plus spécialement gênant. Nombre de linguistes ne parlent en fait du discours que parce qu'il constitue le format naturel (et bien souvent exclusif) d'occurrence d'expressions, en particulier relationnelles, dont ils estiment devoir décrire la signification et les usages. Ce qui est beaucoup plus gênant par contre dans les thèses que défendent ces auteurs, c'est qu'elles conduisent à naturaliser et donc à renforcer une coupure entre la phrase d'un côté et l'énoncé puis le discours de l'autre, coupure qui ne paraît aujourd'hui plus guère tenable, au moins telle quelle (cf. M.Charolles & B.Combettes 1999).

II. DE LA PHRASE AU DISCOURS SANS DISCONTINUITÉ

Comme nous l'expliquons dans M.Charolles & B.Combettes (1999), plusieurs arguments plaident en effet contre l'instauration d'une coupure radicale entre la phrase et l'énoncé puis le discours. D'abord on ne peut ignorer le fait que, dans la pratique de l'analyse, la délimitation de la phrase et le partage entre les faits passibles respectivement d'une analyse syntaxique et d'une analyse énonciative (pragmatique) ne va pas de soi. La conversion des phrases complexes en un ou plusieurs énoncés pose également beaucoup de problèmes, sans compter que certains constituants peu soudés à la proposition, comme les constructions détachées (cf. B.Combettes 1998), peuvent être dépendants d'autres phrases que celle dans laquelle ils figurent. A ces raisons, il convient d'en ajouter d'autres plus générales qui tiennent, comme nous y insistons, à la conception même que l'on se fait de la phrase et de la syntaxe.

Avant d'étoffer ce dernier point qui est le plus crucial et avant de revenir au problème des relations, je voudrais dire quelques mots de l'idée voulant que l'interprétation syntaxique d'une phrase mette en jeu des processus cognitifs radicalement différents de ceux qui sont sollicités pour son interprétation pragmatique. Cette idée, comme on vient de le voir est au coeur du modèle de D.Sperber & D.Wilson et elle conduit à naturaliser la coupure benvenistienne entre l'univers sémiotique (codique) et sémantique. Or cette hypothèse, n'est

forme logique qui prend en charge les aspects vériconditionnels de la signification et interprète la structure syntaxique profonde. Pour une intéressante discussion sur ce point, cf. J.Moeschler & A.Reboul (1994, chap. 3).

⁹ - Cf. M.Charolles (1993).

¹⁰ - Pour un débat sur la nécessité ou non de maintenir la notion de cohérence à côté de celle de pertinence, cf. R.Giora (1997, 1998) et D.Wilson (1998).

guère étayée par les travaux de psycholinguistique expérimentale sur le fonctionnement de l'analyseur syntaxique humain. S'il ne fait guère de doute que le traitement de certaines unités du langage est automatisé alors que l'interprétation d'autres l'est moins, il n'est par contre pas évident, premièrement, que cette différence soit réductible à l'opposition modulaire/central et, deuxièmement, que la frontière entre processus automatisés et non automatisés, à supposer qu'elle existe, se situe au niveau de la phrase. Les expérimentations psycholinguistiques sur le parsing syntaxique ne montrent pas de façon indiscutable, tant s'en faut, que celui-ci est insensible aux informations sémantiques et pragmatiques. Un grand nombre d'observations rapportées dans la littérature traitant de cette question contestent depuis déjà longtemps les premières analyses de L.Frazier, B.Clifton, etc. reposant sur une conception strictement structurale (catégorielle et distributionnelle) des attachements syntaxiques et censés confirmer les hypothèses de J.Fodor. Dans les travaux actuels sur le sujet on trouve en fait toute une palette de modèles qui vont de modèles faiblement interactifs à des modèles massivement interactifs et connexionnistes, modèles qui sont contradictoires avec l'hypothèse de la modularité (cf. M.A. Schelstraete 1993, D.Mitchell 1994 pour une synthèse).

Plus généralement, l'extrapolation du modèle fodorien au traitement du discours auquel invitent D.Sperber & D.Wilson et à leur suite A.Reboul & J.Moeschler, conduit à une conception de la compréhension qui paraît, à la réflexion, passablement schizophrénique. Dans ce modèle, on suppose en effet que l'exposition des sujets à des stimuli verbaux active dans leur esprit différents modules qui les traiteraient jusqu'à la phrase, et que le résultat de ce traitement serait ensuite repris mentalement sous un tout autre angle. La phrase, envisagée comme énoncé, se verrait alors affectée une valeur d'acte de langage et c'est seulement à ce stade que les sujets en viendraient à calculer quelles relations peuvent entretenir son contenu propositionnel et sa valeur d'acte de langage avec le contenu propositionnel et la valeur d'acte de langage des énoncés déjà traités. Cette façon de voir les choses semble peu plausible psychologiquement, ce que semble plutôt confirmer, ainsi qu'on vient de le signaler, les observations sur le fonctionnement de l'analyseur syntaxique humain¹¹.

2.1. La grammaire de la phrase au discours

La coupure très rigide qui a été instaurée entre la phrase et le discours ne se justifie que pour autant que l'on souscrit à une conception de la syntaxe dans laquelle la notion de structure est envisagée sous un angle très formel. Dans cette conception de la grammaire qui a été considérablement diffusée dans le sillage du structuralisme, on explique que les termes, en fonction de leur catégorie grammaticale, sont destinés à s'assembler dans des syntagmes où ils entretiennent des liens de dépendance hiérarchique avec d'autres termes appartenant à d'autres catégories. Les principes gouvernant l'assemblage des morphèmes en syntagmes se retrouvent à l'échelle de la phrase où ils occupent des positions syntaxiques déterminées préinscrites dans un format structural projectif sous-jacent. Le dispositif prévoit bien entendu toutes sortes d'aménagements qui articulent positions syntaxiques (strictement appelées et gouvernées) et sites, ainsi que toutes sortes de mécanismes très raffinés destinés à gérer la récursivité. De même, il est admis, dans ce cadre, que les règles présidant à l'arrangement syntaxique des termes dans la phrase ont des effets sémantiques résultant soit de la discordance entre position

¹¹ - Cette façon de concevoir les processus d'interprétation paraît d'autant moins plausible que l'on a pu montrer que la résolution de certaines formes anaphoriques, notamment des pronoms dans certains de leurs emplois, (résolution relevant du système central dans le modèle de J.Fodor et de D.Sperber & D.Wilson) se faisait dès leur occurrence, avant donc le traitement syntaxique complet de la phrase dans laquelle ils figurent. Pour une série d'expériences (parmi d'autres) le montrant, cf. J.Segui & M.Kail (1985) et, pour une discussion de ces expériences, M.Charolles & L.Sprenger-Charolles (1989).

et catégorie, soit des relations qu'entretiennent les positions dans la représentation sous-jacente.

La plupart des théories syntaxiques, reconnaît cependant J.C.Milner (1989), sont mixtes. Si, dit-il, on excepte *Aspects de la théorie syntaxique* qui est un modèle strictement positionnel, les autres approches, y compris la théorie du gouvernement et du liage (en ce qu'elle inclut l'idée de projection maximale et d'opérateur et d'arguments), conçoivent la syntaxe sous la forme d'un système d'attraction dynamique de type moléculaire plutôt que géométrique. Mais cela ne retire rien, note J.C.Milner, au fait que "*le domaine syntaxique est fini*" (p. 479) : au-delà de la phrase il n'existe pas de dispositif comparable à la syntaxe, et (c'est moi qui ajoute) les seules relations susceptibles d'apparaître entre les phrases ne peuvent être, comme l'avait bien vu encore une fois E.Benveniste, que sémantiques ou pragmatiques.

Quand on s'engage dans la voie de la mixité tracée par L.Tesnière (1959), c'est en fait l'ensemble du dispositif syntaxique conçu ainsi que l'on vient de le rappeler qui risque d'y passer (cf. la grammaire cognitive de R.Langacker 1987a, 1991a, 1991b) : les contraintes réputées structurales ont tôt fait de n'apparaître que comme des effets relativement superficiels de schèmes cognitifs idéalisés encapsulant, sous une forme canonique relativement abstraite, des relations participatives induites de la représentation que nous nous faisons des différents types de procès. La phrase, dans cette perspective, ne semble, au mieux, qu'un format structural parmi d'autres¹², codant d'une manière plus ou moins spécifique, ce que L.Talmy (1987/1992) appelle l'"ossature" d'un "complexe expérientiel"¹³.

Cette façon de voir la syntaxe, que nous allons préciser un peu dans un instant, amène déjà, il faut le souligner, à relativiser l'idée qu'il puisse y avoir une coupure tranchée entre ce qu'E.Benveniste appelait l'univers sémiotique et l'univers sémantique : si les liens de dépendance syntaxique ont une origine sémantique, il ne devient plus guère possible de dire qu'en passant de la phrase au discours on changerait radicalement d'univers. Le fait que les relations de dépendance syntaxique tirent leur origine et sans doute leur force de schèmes sémantiques et finalement cognitifs sous-jacents n'oblige cependant pas ou, en tout cas, pas nécessairement (contrairement au point de vue défendu par R.Langacker), à renoncer à l'idée que la phrase représente un palier original dans les niveaux de structuration du langage.

On peut en effet parfaitement concevoir que les relations grammaticales codent d'une façon qui leur est plus ou moins spécifique un certain nombre de relations sémantiques d'"importance cruciale" (L.Talmy 1987/1992). Mais cela ne retire rien, dit L.Talmy, au fait que ce codage a une fonction éminemment sémantique et conceptuelle :

"la structuration grammaticale consiste à donner de la cohérence à une scène conceptualisée. (...) Les éléments grammaticaux d'une phrase quelconque spécifient, grâce à leur association, la structure de la représentation cognitive évoquée par cette phrase. Leur spécification joue le rôle d'un échafaudage ou d'un cadre dans lequel peut s'épandre ou se déployer l'ensemble du matériau de sens plein. On peut avancer qu'une semblable structuration est nécessaire pour traiter une profusion disparate de matériau de sens plein : elle doit amener à un degré de cohérence suffisamment perceptible pour qu'il soit conceptualisé d'un seul tenant, comme une Gestalt. Sans cette structuration, non seulement l'inventaire de concepts disponibles pour s'exprimer

¹² - Cf. également W.Dressler (1990, 1996).

¹³ - Dans le même esprit, C.Fillmore (1985) parle de "frames", G.Lakoff (1987) d'"idealized cognitive model", R.Langacker (1987b), repris par B.Victorri (1999) de "scene", M.Turner (1996), de "story" ("The form of a sentence 'is' the form of a story. Sentences are small stories" p. 161), ...et L.Tesnière (1959) de "drame".

dans une langue devient moins cohérent, mais toute juxtaposition de semblables concepts, côte à côte dans une phrase, tendrait à n'être qu'une collection d'éléments, plutôt qu'un assemblage d'éléments propre à véhiculer une idée suivie ou un complexe de pensées." (p.60)

Lorsqu'on examine quelles informations sont prises en charge par ce que T.Givon (1998), dans un esprit très proche, appelle "*le signal grammatical fondamental*", on s'aperçoit que ce signal sollicite pour une part essentielle certaines dimensions relativement formelles de l'énoncé comme l'ordre séquentiel des mots ou morphèmes, mais aussi qu'il code, via le lexique, des relations conceptuelles (il n'est qu'à penser aux auxiliaires qui sont issus d'expressions lexicales pleines et qui n'ont pas toujours complètement perdu leur sens originel, cf. B.Lamiroy 1994, 1998). Dans le même ordre d'idées, il est bien connu que parmi les subordinants certains ne véhiculent pratiquement aucun autre contenu que structural alors que d'autres (la majorité) codent à la fois une information structurale et sémantique.

Le codage grammatical implique donc des formes relativement abstraites et d'autres qui sont moins formelles et plus proches des expressions lexicales véhiculant un contenu descriptif, mais, dit T.Givon (1998), les relations qui, dans la phrase, sont exprimées grammaticalement le sont dans la perspective d'une exploitation pour la construction d'une représentation cohérente du discours :

"la grammaire est un instrument de codage commun aux informations relevant de la sémantique propositionnelle (phrases simples) et de la cohérence pragmatique discursive (discours). Mais la partie de la grammaire en charge de la sémantique propositionnelle est relativement réduite :

- rôles sémantiques des participants

- transitivité sémantique (état vs. événement vs. action)

Le gros du codage grammatical se déploie dans le domaine de la pragmatique discursive, signalant ainsi la cohérence de l'information véhiculée dans son contexte situationnel, inter-phrastique et culturel" (p.269)

Par exemple, le marquage de l'agentivité, explique T.Givon, est interprété au niveau principalement propositionnel où il va signaler le rôle participatif alors que le marquage casuel (ou autre) de l'opposition sujet/objet est orienté vers la pragmatique de la topicalité et code des informations sur la saillance des participants, informations qui sont exploitées par les différentes formes de reprise anaphorique (cf. pour une brève illustration de ce point M.Charolles & B.Combettes 1999, pp. 110-112).

Au-delà de la phrase, il n'y a pas de codage des positions, le lecteur ou l'auditeur ne peuvent s'appuyer que sur le placement (cf. les phénomènes d'iconicité dans l'interprétation des séquences d'événements) et que sur le marquage lexical de relations sémantiques et pragmatiques. Ces marques lexicales forment un répertoire beaucoup plus ouvert que les relations qui sont grammaticalisées dans la phrase, mais la grammaire continue et il s'agit toujours, comme l'explique L.Talmy, de faciliter l'accès à une représentation conceptuelle cohérente¹⁴ :

"dans le déroulement du discours, un grand nombre de notions sont formulées en succession rapide, ce qui induit le risque potentiel d'une suite non connectée d'éléments idéationnels. Mais la structuration spécifiée par la grammaire joue un rôle primordial dans la mise en cohérence conceptuelle à travers le temps, qui est requise ici. Grâce à cette structuration, une continuité cognitive est maintenue dans ce flux et

¹⁴ - G.Fauconnier (1992, p. 161) note d'une façon proche que "les marques grammaticales de toute nature, temps, aspect, adverbes de phrase, groupes prépositionnels ... sont des indices relatifs à la construction du discours".

une Gestalt cohérente se construit dans le temps. Une langue peut disposer d'un grand nombre d'éléments de classe fermée qui participent à cette fonction, par exemple des formes de l'anglais telles que "yes, but, moreover, nevertheless, besides, instead, also". De telles formes régissent les processus illocutoires, spécifient la "texture logique" du discours et balisent son cadre rhétorique. Par conséquent, ces formes grammaticales établissent une structure qui s'étend sur toute une période temporelle, et fournissent ainsi, au milieu d'aspects plus passagers du contenu, un niveau conceptuel constant dans la durée" (p. 60)

Dans les nouvelles approches fonctionnalistes¹⁵ brièvement évoquées ci-dessus, la frontière entre la phrase et le discours est donc loin d'être aussi tranchée que dans les approches structuralistes et poststructuralistes. Si la phrase (proposition) est maintenue, elle n'est envisagée que comme un format codant de façon moins lexicale un nombre limité de relations. La grammaire continue au-delà sous des formes différentes, de sorte qu'entre l'analyse de la phrase et l'analyse du discours il n'y a plus du tout le fossé que l'on reconnaît généralement (cf. I). L'idée qui ressort est plutôt celle d'un continuum que l'on peut schématiser comme suit :

PHRASE	DISCOURS
Relations	relations
+ formelles	- formelles
+ schématiques	- schématiques
- nombreuses	+ nombreuses
- lexicales	+ lexicales

T.Givon revendique du reste une "*approche textuelle de la grammaire*" car, dit-il, si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la grammaire, il faut l'envisager comme un dispositif destiné à guider la compréhension des échanges communicationnels qui sont de nature discursive. Le fait que cette approche soit orientée vers la compréhension implique par ailleurs, souligne T.Givon, que les linguistes intègrent dans leurs analyses certaines données mises à jour par les psycholinguistes, par exemple sur le traitement syntaxique en temps réel, sur l'interprétation des anaphores, etc., et participent à ou suscitent des projets à l'intersection des deux disciplines (cf. la collaboration de T.Givon avec A.M.Gernsbacher). Cette collaboration¹⁶ s'impose en particulier dans tous les cas où les variations de forme auxquelles on peut soumettre une construction ne se traduisent pas par des effets sémantiques et fonctionnels immédiatement accessibles à la conscience et pour l'explicitation desquels on a besoin de recourir à des indicateurs autres que l'intuition. Le grammairien reconstituant des "*heuristiques*" et des hypothèses plus générales qui vont avec, "*l'étape naturelle suivante*, dit T.Givon, *est de les rattacher à l'étude du traitement du langage en situation de communication, c'est-à-dire l'étude de la production et de la compréhension du langage*" (p. 279).

¹⁵ - Pour une présentation d'ensemble des différents courants actuels, cf. J.François (1998).

¹⁶ - T.Givon note en conclusion de son article que "*ce qui est le plus décourageant quant à la relation entre le linguiste fonctionnaliste et le psycholinguiste empiriste, c'est que chacun des deux connaisse et apprécie si peu ce que fait l'autre*" (p.286). A quoi il ajoute "*les linguistes, qu'ils soient fonctionnalistes ou structuralistes, ont passé des décennies à élaborer des théories sur le langage avec une totale ignorance des mécanismes cognitifs et neurologiques qui doivent prendre part au traitement de la communication humaine*".

L'idée que la syntaxe ne ferait jamais que coder d'une manière relativement formelle des "*complexes expérientiels*" (L.Talmy) ou des scénarios idéalisés invite également à reconsidérer l'idée généralement admise (cf. la première partie) selon laquelle le développement des discours ne suivrait aucun patron structural global et donc ne répondrait à aucun principe organisateur spécifique (cf. A.Reboul & J.Moeschler 1996 et 1998). En fait, dès que l'on voit dans la proposition un format structural préconstruit destiné à coder des modèles cognitifs réduits et plus ou moins idéalisés, il devient possible d'envisager les schémas de textes ou les types de discours mis à jour depuis longtemps par les sémioticiens¹⁷ comme des structures d'une nature comparable. Il y a bien entendu des différences considérables entre la phrase et les schémas de texte, mais le fossé que l'on a voulu instaurer entre ce palier d'organisation et celui que décrit la syntaxe tend, lui aussi, à s'estomper. La phrase n'étant qu'un cadre formel de portée limitée¹⁸ susceptible d'exprimer, de façon abstraite et synthétique, des structures participatives élémentaires, il est en fin de compte tout à fait normal que, pour nous guider dans l'élaboration de structures plus complexes, nous nous appuyions sur d'autres schémas.

2.2. Les constructions corrélatives

Pour rompre avec la discussion largement théorique qui précède je voudrais m'arrêter, pour finir, sur un type de construction particulier où l'on voit de façon très concrète a) comment on peut continuer à faire de la grammaire au-delà de la phrase, b) comment, dans ce genre d'approche, la syntaxe et le lexique se combinent et enfin c) comment certaines contraintes d'emploi que l'analyse linguistique met à jour s'expliquent par des considérations cognitives et comment donc le lien se fait naturellement avec la psycholinguistique.

Concernant les constructions dites corrélatives (cf. M.Grevisse & A.Goose 1986, p. 386 et suiv., H.Bonnard 1987) et, plus largement, parataxiques (P. Le Goffic 1994), si on considère l'extrait suivant :

4- "*Etre citoyen, ce n'est pas seulement disposer du droit de cité ; c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. C'est se sentir membre d'un peuple souverain.*" (Le Monde diplomatique)

en se demandant ce qu'en dirait la syntaxe on ne voit pas venir grand chose¹⁹. La séquence 5 est constituée de trois propositions regroupées dans deux phrases graphiques, ce qui est un choix purement énonciatif dont la grammaire n'a en elle-même rien à dire et dont les effets sémantico-pragmatiques ne sont au demeurant pas faciles à expliciter (cf. B.Combettes & M.Charolles à par.). D'un point de vue strictement syntaxique, les propositions qui apparaissent dans 4 n'entretiennent aucun lien de dépendance syntaxique, elles sont simplement juxtaposées : ni la seconde ni la troisième n'occupent une position syntaxiquement contrôlée par la première. Tout cela est indiscutable, mais il n'empêche que, lorsqu'on examine 4 on a envie de dire que les trois propositions entrant dans sa composition sont liées grammaticalement, qu'elles forment un bloc structural, une micro-unité textuelle dont l'organisation met en jeu des liens de solidarité distributionnels positionnels comparables à ceux qui existent entre les syntagmes à l'intérieur d'une phrase. Pour vérifier que les trois

¹⁷ - Les schémas de texte sont abondamment exploités par certains psycholinguistes et par certains informaticiens, mais en général ignorés par les linguistes (moi le premier).

¹⁸ - Pour un exemple illustrant ce point cf., dans M.Charolles & B.Combettes 1999, l'exemple que nous fabriquons à partir du début de l'Odyssée.

¹⁹ - "*L'ensemble du phénomène*, reconnaît P. Le Goffic, *est aujourd'hui hors d'atteinte d'une approche syntaxique classique*" (1994, p.501).

propositions de 4 forment un bloc étroitement soudé il n'est au demeurant qu'à compléter 4 comme suit :

5- *Etre citoyen, ce n'est pas seulement disposer du droit de cité ; c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. C'est se sentir membre d'un peuple souverain. La citoyenneté est faite de droits et d'obligations.*

la rupture se fait immédiatement sentir.

La solidarité entre les propositions composant 4 résulte de plusieurs facteurs qui sont hétérogènes mais qui convergent et se renforcent. Elle est due à la dislocation-focalisation contrastive (*Etre X, c'est ...*), à la reprise démonstrative résomptive qui institue une chaîne de référence (*le fait d'être X, ce n'est pas ..., c'est ..., c'est...*), au parallélisme de construction avec opposition négation/affirmation (*Etre X, ce n'est pas Y, c'est ...*) et à la présence de l'adverbe *seulement* (*Etre X, ce n'est pas seulement Y, c'est ...*). Si les propositions rassemblées dans 4 font bloc c'est donc à la fois pour des raisons structurales (effet du parallélisme de construction), pour des raisons lexicales (l'adverbe) et pour des raisons sémantico-pragmatiques (reprise anaphorique et opposition assertion/réfutation). On notera encore que si on modifie la séquence comme suit :

6- *Etre citoyen, c'est non seulement disposer du droit de cité ; c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. C'est se sentir membre d'un peuple souverain.*

l'effet de solidarité est sensiblement accru. Dans la version originale, la première proposition n'appelle pas absolument un renchérissement dans la suite, on pourrait en effet avoir :

7 - *Etre citoyen, ce n'est pas seulement disposer du droit de cité. La citoyenneté est faite de droits et d'obligations. Elle ...*

Par contre, le même enchaînement devient impossible à partir de 7 :

8 - * *Etre citoyen, c'est non seulement disposer du droit de cité, la citoyenneté est faite de droits et d'obligations. Elle ...*

même en remplaçant, comme dans 8, la ponctuation forte par une simple virgule.

Les observations qui précèdent suggèrent que plutôt que de traiter des relations de dépendance structurale en termes de tout ou rien et en les limitant au cadre très étroit de la proposition et de la phrase complexe, il vaut mieux les envisager en termes de degré et les considérer comme illustrant diverses formes de grammaticalisation²⁰. Partant de 4 il est possible de reconstituer la gradation suivante : des constructions avec compléments nominaux strictement régis (*Etre X implique Y et Z*) on passe à des constructions où la dépendance propositionnelle se traduit par des contraintes sur le mode verbal (*Etre X implique que (subj.) Y, que (subj.) Z*), puis à des constructions où la dépendance est encore très forte quoique induite par l'occurrence d'une expression lexicale (*Etre X, c'est non seulement Y, c'est Z*), puis à des formes de dépendance plus lâches reposant sur des parallélismes de constructions et des marques lexicales (*Etre X, ce n'est pas seulement Y, c'est Z*), pour arriver enfin à des cas dans lesquels les phrases sont structurellement complètement autonomes mais où la relation est prise en charge par le lexique (*Etre X c'est Y. Z fait aussi partie de être X*).

Dépendance +	Etre X implique Y et Z Etre X implique que (subj.) Y, que (subj.) Z Etre X, c'est non seulement Y, c'est Z
↓	Etre X, ce n'est pas seulement Y, c'est Z
Dépendance -	Etre X c'est Y. Z fait aussi partie de être X

²⁰ - P. Le Goffic note à propos de ces constructions qu'"il existe des stades intermédiaires entre la subordination et l'indépendance syntaxique de deux phrases" (p. 501).

Les liens de dépendance structurale qui sont complètement grammaticalisés, codés à l'échelle de la phrase, ne s'arrêtent visiblement pas à cette unité, de sorte que la syntaxe se prolonge sous la forme d'une macrosyntaxe²¹ qui reste encore largement à élaborer. Les solidarités macro-syntaxiques ont une portée plus large que celles qui interviennent au niveau de la phrase, mais cette portée demeure encore limitée. On le voit bien par exemple lorsqu'on modifie 5 comme suit :

9- * *Etre citoyen, ce n'est pas seulement disposer du droit de cité ; c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. La citoyenneté est faite de droits et d'obligations. C'est se sentir membre d'un peuple souverain.*

L'insertion dans la construction *Etre X, ce n'est pas Y ; c'est Z. C'est W* de la proposition *La citoyenneté est faite de droits et d'obligations* en position enchâssée à la suite de *c'est Z* crée une rupture qui rend la séquence malformée. Le phénomène est assez proche de ce qui se passe avec l'ellipse (cf. J.Hankamer & I.Sag 1976, I.Sag & J.Hankamer 1984, A.Zribi-Hertz 1985) et ce n'est évidemment pas un hasard. L'ellipse et les constructions corrélatives reposent en effet pour une part essentielle sur des parallélismes structuraux. Or ces parallélismes ne sont exploitables que pour autant que les lecteurs ou les auditeurs sont à même de garder une trace fidèle des données verbales au fur et à mesure qu'elles apparaissent. Comme cette exigence n'est en aucune façon triviale, on comprend que l'agencement de ces constructions soit contraint. Les contraintes en jeu ne sont pas dépendantielles (dans le sens grammatical du terme) mais dispositionnelles dans la mesure où il s'agit de maintenir dans la mémoire active de l'auditeur ou du lecteur une forme structurale et lexicale déterminée.

L'origine cognitive de ces contraintes ne fait pas mystère. On sait depuis longtemps que notre mémoire de travail (mémoire à court terme) a une capacité limitée. De nombreuses expériences l'ont montré à partir de tâches dans lesquelles les sujets devaient se rappeler des listes d'items sans rapport. Mais d'autres travaux, plus intéressants pour les questions discutées dans cet article, ont mis à jour cette incidence sur du matériel textuel. Parmi les observations souvent citées en voici deux, déjà anciennes. La première est due à J.Sachs (1967) qui a présenté oralement à des sujets des phrases comme :

10- *He sent a letter about it to Galileo, the great Italian scientist.*

Après audition, il était demandé aux sujets de dire si une nouvelle phrase qui leur était soumise selon la même modalité était identique ou différente de celle qu'ils venaient d'entendre. Les phrases tests soumises étaient soit effectivement identiques, soit différentes de la phrase initialement entendue et la différence consistait soit en un changement du sens (11), soit en une modification superficielle de la construction : passage à la forme passive (12) ou changement dans l'ordre d'apparition des constituants (13) :

11- *Galileo, the great Italian scientist, sent him a letter about it.*

12- *A letter about it was sent to Galileo, the great Italian scientist.*

13- *He sent Galileo, the great Italian scientist, a letter about it.*

Les phrases tests étaient présentées aux sujets immédiatement après l'audition de la phrase à reconnaître, ou après lecture soit de 80, soit de 160 syllabes d'un texte lui faisant suite. Immédiatement après lecture, 90% des sujets reconnaissent correctement la phrase qu'ils ont préalablement entendue quand on la leur représente et on observe un même pourcentage de réponses correctes dans la détection des phrases différentes, quelle que soit leur différence. Après un délai 80 et de 160 syllabes, le pourcentage de détection des phrases présentant une différence sémantique (comme 11) est encore de 90%, par contre, le pourcentage des réponses ne se différencie plus du choix au hasard lorsque les sujets entendent soit la même phrase, soit une phrase ne présentant qu'une différence formelle avec la phrase entendue préalablement

²¹ - Cf. A.Berrendonner & M.J.Reichler-Béguelin (1989), C.Blanche-Benveniste (1990), L.Danon-Boileau, A.Meunier, M.A.Morel & N.Tournadre (1991) E.Roulet (1991)

(12 ou 13). Cette expérimentation montre clairement, notent L.Noordman & W.Vonk (1996), que "l'information sur la forme superficielle de la phrase est très vite perdue au contraire de sa signification" (p. 83).

B.Jarvella (1971), dans une étude également très souvent citée a soumis oralement à des sujets des séquences de phrases du type de :

14- *With this possibility, Taylor left the capital. After he had returned to Manhattan, he explained the offer to his wife.*

15- *Taylor did not reach a decision until after he had returned to Manhattan. He explained the offer to his wife.*

La proposition test "*after he had returned to Manhattan*" apparaît telle quelle dans 14 et 15 où elle joue le rôle d'un complément adverbial sauf que, dans 14, elle est détachée en tête de la seconde phrase, alors que dans 15 elle apparaît à la fin de la première et est dépendante de la préposition "*until*". Les sujets avaient pour tâche, immédiatement après avoir entendu des phrases comme 14 ou 15, de les rappeler fidèlement. Les pourcentages de rappel verbatim sont de 51% lorsque la proposition test apparaît en tête de la seconde phrase (cas du type 14) et de seulement 21% lorsque la proposition figure à la fin de la première (cas du type 15). On voit donc que, dès que les sujets franchissent une frontière de phrase, ils ont tendance à oublier son contenu exact, ce qui suggère qu'il est modifié en mémoire de travail par le traitement de la phrase qui suit.

L'idée que, passé un certain seuil, notre esprit ne peut plus retenir fidèlement ce que nous venons de lire ou entendre et que donc il ne peut plus intégrer les informations arrivantes par rapport à ce qui a été littéralement énoncé auparavant, renvoie à une expérience tout à fait commune. Cette expérience, confirmée par des observations du genre de celles qui viennent d'être rapportées permet de comprendre pourquoi les constructions comme 9 sont inacceptables. L'insertion d'une proposition dans la construction *Etre X, ce n'est pas Y ; c'est Z . C'est W* entre *c'est Z* et *C'est W* rompt avec le patron structural et lexical en cours, d'autant que cette rupture intervient à une fin de séquence marquée par une ponctuation forte. Après le traitement de *Z*, la série est fermée et probablement "récapitulée mentalement". Le traitement de la proposition intrusive *La citoyenneté est faite de droits et d'obligations* confirme cette fermeture et, surtout, il accapare suffisamment l'attention du lecteur pour que, malgré la prégnance de la construction précédente, il en perde la trace : la reprise du patron initial à l'aide de *C'est W* devient impossible²².

Si notre mémoire de travail est limitée ainsi que l'on vient de le voir cela veut signifier aussi que, dans le traitement en temps réel, nous sommes très vite conduits à recycler (comme disent T.A.van Dijk & W.Kintsch 1983) les données verbales sous une présentation plus compacte. La question de savoir sous quel format sont recyclées ces informations a été longuement discutée, le débat se situant, en gros, entre les modèles privilégiant un stockage sous un format propositionnel et/ou analogique. Quoi qu'il en soit de cette question, ainsi du reste que des opérations requises par ce recyclage, le simple fait qu'un tel recyclage soit nécessaire montre que, contrairement à ce que disent A.Reboul & J.Moeschler (cf. ci-avant), les problèmes de traitement se posent en des termes différents selon que l'on se situe à l'échelle de l'énoncé isolé ou à l'échelle d'une séquence d'énoncés. Même si le principe de

²² - Si la phrase était détachée entre tirets ou mise entre parenthèses, le retour au patron initial après l'incise serait possible (avec une intonation "dans la tête" qui serait totalement différente), ce qui montre bien que l'analyseur (macro)syntaxique humain n'est pas insensible aux informations sémantico-pragmatiques (en l'occurrence énonciatives) d'arrière-plan.

pertinence continue à s'appliquer à l'échelle de la séquence, il n'est pas possible d'ignorer les effets de la dimension qui ont une incidence très importante au niveau cognitif.

Les observations qui précèdent permettent par ailleurs de comprendre, au plan très général, pourquoi, au-delà de la phrase, les marques qui contribuent à la cohérence du discours sont essentiellement lexicales. Comme les sujets ne peuvent garder en mémoire une trace fidèle des constructions qu'ils traitent successivement, il est parfaitement normal que les langues leur offre d'autres moyens que les relations macro-syntaxiques qui sont encore très formelles pour coder ces relations. La panoplie des marques de connexions non-structurales est très large mais ces marques ayant une fonction procédurale, l'étude de leur fonctionnement requiert une approche incrémentielle accordant une place essentielle au caractère temporel et dynamique des opérations de traitement et prévoyant des possibilités de réanalyse a posteriori avec mise à jour des interprétations construites.

Ces marques constituent un ensemble linguistiquement très hétérogène au sein duquel j'ai défendu l'idée (M.Charolles 1997) que l'on pouvait schématiquement distinguer deux grandes classes :

- celles qui, comme l'anaphore et les connecteurs, signalent qu'une relation doit être établie entre deux unités adjacentes ou proches,
- celles qui, comme les expressions introductrices de cadres de discours, signalent que plusieurs propositions doivent être traitées de la même manière relativement à un critère (plus ou moins) spécifié par ces expressions.

Mais c'est un autre sujet qui mériterait de longs développements.

Conclusion

Les réflexions présentées dans la seconde partie de ce travail plaident en faveur d'une remise en continuité de la phrase et du discours. Cette orientation va directement à l'encontre de celles défendues dans le paradigme structuraliste (et plus largement) ainsi que dans certains courants de la pragmatique. Elle renoue avec le fonctionnalisme qui a toujours été bien représenté dans les études sur l'au-delà de la phrase, notamment par des chercheurs comme M.A.K.Halliday.

Le néofonctionnalisme cognitiviste actuel voit dans la grammaire un dispositif symbolique codant, de la phrase au discours, des indications relationnelles. Ce codage inclut des moyens qui vont, graduellement, des structures syntaxiques relativement formelles aux marques relationnelles exprimées par le lexique. Ces moyens concourent tous à l'élaboration d'une représentation conceptuelle cohérente, représentation qui se développe continûment de la phrase au discours. Dans cette perspective, le discours loin d'être inaccessible à la grammaire, en deviendrait plutôt l'horizon²³.

Références bibliographiques

- BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, T2, Paris, Gallimard.
BERRENDONNER A. & REICHLER-BEGUELIN M.J., 1989, "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue Française*, 81, 99-125.
BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET Ch. & VAN DEN EYNDE K., 1990, *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.
BONNARD H., 1987, *Code du français courant*, Paris, Magnard.

²³ - Merci à A.Rousseau pour sa patience et sa compréhension.

- CHAROLLES M. & COMBETTES B., 1999, "De la phrase au discours : rupture et continuité", *Langue Française*, 121, 76-116.
- CHAROLLES M. & SPRENGER-CHAROLLES L., 1989, "Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms", in M.J.Reicheler-Béguelin ed., *Perspectives épistémologiques dans les Sciences du Langage*, Berne, Peter Lang, 159-193.
- CHAROLLES M., 1978, "Introduction aux problèmes de la cohérence verbale", *Langue Française*, 38, 7-42.
- CHAROLLES M., 1983, "Coherence as a Principle in the Interpretation of Discourse", *Text*, 3, n°1, 71-99.
- CHAROLLES M., 1985, "Text Connexity, text Coherence and Text Interpretation Processings" in E.Sözer ed., *Text Connexity, Text Coherence, Aspects, Methods, Results*, Hamburg, Buske Verlag, 1-16.
- CHAROLLES M., 1988, "Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960", *Modèles linguistiques*, X, 2, 45-66.
- CHAROLLES M., 1989a, "Coherence as a Principle in the Regulation of Discursive Production", in W.Heydrich, F.Neubauer, J.S.Petöfi, E.Sözer eds., *Connexity and Coherence : Analysis of Text and Discourse*, Berlin-New-York, Walter de Gruyter, 3-16.
- CHAROLLES M., 1989b, "Comments on Eikmeyer's and Andor's report on "Coherence as a Principle in the Regulation of Discursive Production", in W.Heydrich, F.Neubauer, J.S.Petöfi, E.Sözer eds., *Connexity and Coherence : Analysis of Text and Discourse* Berlin-New-York, Walter de Gruyter, 37-41.
- CHAROLLES M., 1993, "Coût, surcoût et pertinence", *Cahiers de Linguistique Française*, 11, 127-149.
- CHAROLLES M., 1995, "Cohésion, cohérence et pertinence du discours", *Travaux de Linguistique*, 29, 125-151.
- CHAROLLES M., 1997, *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, Cahier de Recherche Linguistique, LANDISCO, URA-CNRS 1035 Université Nancy 2, 6, 1-73.
- CLARK H., 1977, "Bridging", in P.N.Johnson-Laird & P.C.Wasow eds. *Thinking*, Cambridge, CUP, 411-420.
- COMBETTES B. & CHAROLLES M., à par., "De la phrase au discours : rupture et continuité".
- COMBETTES B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- DANON-BOILEAU L., MEUNIER A., MOREL M.A. & TOURNADRE N., 1991, "Intégration discursive et intégration syntaxique", *Langages*, 104, 111- 127.
- De BEAUGRANDE R. & DRESSLER W., 1981, *Introduction to text linguistics*, London, Longman.
- DRESSLER W., 1990, "The cognitive perspective of "naturalist" linguistic models", *Cognitive Linguistics*, 1-1, 75-98.
- DRESSLER W., 1996, "Parallelisms between Natural Textlinguistics and other components of Natural Linguistics", *Sprachtypologie und Universalinforschung*, 295-311.
- FAUCONNIER G. & SWEETSER E., 1996, *Spaces, Worlds and Grammar*, Chicago, Chicago University Press.
- FAUCONNIER G., 1992, "Sens potentiel: grammaire et discours", in W. de Mulder, F.Schuerewegen & L.Tasmowski eds., *Enonciation et parti-pris*, Amsterdam - Atlanta, Rodopi, 159-171.
- FILLMORE C., 1985, "Frames and the Semantics of Understanding", *Quaderni di Semantica*, 6, 2, 222-253.
- FODOR J., 1983/1986, *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.

- FRANCOIS F, eds. 1998, Orientations récentes en grammaire fonctionnelle. Entre sciences cognitives et biologie. *Verbum*, XX, 3.
- FRANCOIS J., 1998, "Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues. De nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique", *Verbum*, XX, 3, 233-256.
- GERNSBACHER M.A. & GIVON T. eds., 1995, *Coherence in Spontaneous Text*, Amsterdam, J.Benjamins.
- GIORA R., 1997, "Discourse coherence and theory of relevance : Stumbling in search of a unified theory", *Journal of Pragmatics*, 27, 17-34.
- GIORA R., 1998, "Discourse coherence is an independant notion : A reply to D.Wilson", *Journal of Pragmatics*, 29, 75-86.
- GIVON T., 1995, "Coherence in text vs coherence in mind", in A.M.Gernsbacher & T.Givon eds. *Coherence in Spontaneous Text*, Amsterdam, J.Benjamins, 59-117.
- GIVON T., 1998, "L'approche fonctionnelle de la grammaire", *Verbum*, XX., 3, 257-288.
- GRICE H.P., 1975/1979, "Logique et Conversation", *Communications*, 30, 57-72.
- HALLIDAY M.A.K. & HASAN R., 1976, *Cohesion in English*, London, Longman.
- HANKAMER J. & SAG Y., 1976, "Deep and surface anaphora", *Linguistic Inquiry*, 7/3, 391-406.
- JARVELLA R., 1971, "Syntactic processing of connected speech", *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 10, 409-416.
- KINTSCH W & van DIJK T.A., 1978, "Toward a model of text comprehension and production", *Psychological Review*, 85, 363-394.
- LAKOFF G., 1987, *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, Chicago University Press.
- LAMIROY B., 1994, "Les compléments nominaux dans une perspective typologique et la question de l'auxiliarité", *Langages*, 115, 64-75.
- LAMIROY B., 1998, "Prédications et auxiliaires", in M.Forsgren, K.Jonasson & H.Kronning eds *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitaliensis, 285-294.
- LANGACKER R., 1987a, *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol.1, Stanford, Stanford university Press.
- LANGACKER R., 1987b, "Nouns and verbs", *Language*, 63, 1, trad fr. in *Communications*, 1991, 53, 103-155.
- LANGACKER R., 1991a, *Foundations of Cognitive Grammar, Descriptive Applications*, vol.2, , Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R., 1991b, "Cognitive Grammar", in F.G.Droste & J.E.Joseph eds. *Linguistic Theory and Grammatical Description*, Amsterdam, J.Benjamins, 275-306.
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D., 1982, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MILNER J.C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MITCHELL D.C., 1994, "Sentence parsing", in A.M.Gernsbacher ed. *Handbook of Psycholinguistics*, New-York, Academic Press.
- MOESCHLER J. & REBOUL A., 1994, *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Seuil.
- REBOUL A. & MOESCHLER J., 1996, "Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours", *Hermes*, 16, 61- 92.
- REBOUL A. & MOESCHLER J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, A.Colin.
- REINHART T., 1980, "Condition for text coherence", *Petics today*, 1/4, 161-180.
- RICKHEIT G. & HABEL C. eds., 1995, *Focus and Coherence in Discourse Processing*, Berlin-New-York, Walter de Gruyter.

- ROULET E., 1991, "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *CLF*, 11, 53-81.
- SACHS J., 1967, "Recognition memory for syntactic and semantic aspects of connected speech", *Perception and Psychophysics*, 2, 437-442.
- SAG.I.A. & HANKAMER J., 1984, "Toward a theory of anaphoric processing", *Linguistics and Philosophy*, 7, 325-345.
- SCHELSTRAETE M.A., 1993, "La conception du traitement syntaxique en compréhension de phrases", *L'année psychologique*, 4, 543-582.
- SEARLE J., 1979/1982, *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*, Paris, Minit.
- SPERBER D. & WILSON D., 1986/1989, *La pertinence*, Paris, Minit.
- TALMY L., 1988/1992, "Les relations entre grammaire et cognition", *Cahiers de praxématique*, 18, 13-74.
- TESNIERE L., 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TURNER M., 1996, *The Literary Mind*, New-York & Oxford, Oxford University Press.
- van DIJK T.A. & KINTSCH W., 1983, *Strategies of discourse comprehension*, New-York, Academic Press.
- van DIJK T.A., 1972, *Some aspects of text-grammars*, The Hague, Mouton.
- van DIJK T.A., 1977, *Text and context*, London, Longman.
- van DIJK T.A., 1985, "Semantic Discourse Analysis" in T.A. van Dijk ed. *Handbook of Discourse Analysis*, vol. 2, Orlando, Academic Press, 103-136
- VICTORRI B., 1999, "Le sens grammatical", *Langue Française*, 136, 85-105.
- VONK W. & NOORDMAN L., 1996, "The different functions of a the conjunction in constructing a representation of discourse", in J.Costermans & M.Fayol eds., 1996, *Processing Interclausal Relationships : Studies in the Production and Comprehension of Text*, New-Jersey, LEA Publishers, 75-93.
- WILSON D., 1998, "Discourse coherence and relevance : A reply to R.Giora", *Journal of Pragmatics*, 57-74.
- ZRIBI-HERTZ A., 1985, "L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité", *Linguisticae Investigationes*, IX, 131-165.